

LA
DÉFENSE
DES
DROITS
DE
L'HOMME

**ANNA STEPANOVNA
POLITKOVSKAÏA,
UNE HÉROÏNE DES DROITS
HUMAINS, VICTIME
DU DEVOIR D'INFORMER**

Akpéné KPEGBA-ACOUETÉY

Lomé
Togo



« Ai-je peur ? L'État liquidera ou empoisonnera tous ceux qui ne sont pas les "nôtres". Je refuse de me cacher et d'attendre dans ma cuisine des jours meilleurs, comme le font les autres. »

Ainsi parlait Anna Politkovskaïa dans son dernier livre « Douleuruse Russie ».

Mesdames, Messieurs,

Que vaut le pouvoir lorsqu'il ne sert qu'à opprimer ?

Que vaut-il lorsqu'il établit une autocratie ?

L'avidité du gain ne conduit-elle pas au crime ?

Ces questions, je viens vous les poser.

La vie, la lutte d'une héroïne contre l'oppression, la cupidité, me les ont inspirées.

Je viens rappeler à votre souvenir Anna Stepanovna Politkovskaïa,

villante guerrière de la liberté d'expression,

militante dévouée des droits humains,

arrachée violemment, le 7 octobre 2006, à ses enfants, au monde de la presse et des droits humains par les prédateurs de la presse, les fossoyeurs des droits humains.

Je me lève pour dénoncer l'excès.

Car l'assassinat de Anna est un excès.

Anna était une femme d'honneur

« Une héroïne. De l'envergure de celles qui se lèvent dans les périodes tragiques pour incarner une conscience, un devoir, un espoir. Le courage de refuser la complaisance, le courage de dire non. » Anne Lauvergeon, Les Échos, 9/10/2006.

Mère de deux enfants, Anna, à 48 ans, n'était pas qu'une simple journaliste. Sa plume, elle l'a engagée au service des droits humains. La vérité était son obsession, et son seul maître, le terrain.

En 2000, après une ouverture annoncée par l'ère Gorbatchev, la Russie voit propulser à sa tête un président, ancien du KGB.

Les citoyens russes vont très vite être invités à se comporter comme de simples sujets.

La guerre en Tchétchénie, déclenchée quelques années plus tôt, va connaître une nouvelle tournure.

Pour reprendre la main en Tchétchénie, tous les moyens sont utilisés. Barbaries, tortures, atrocités vont devenir le quotidien des populations tchétchènes, des soldats et officiers de l'armée, des enfants, des femmes, des familles des victimes de prises d'otages. Aucune distinction n'est faite. Tous ceux qui se dressent sur le chemin du Maître du Kremlin et de ses amis, sont leurs ennemis.

Ils ont compté parmi ces derniers Anna Stepanovna Politkovskaïa.

Furieusement déterminée, courageuse mais sans défense, Anna s'était plongée, corps et âme dans les horreurs russes et tchétchènes. Elle avait pris le parti des sans voix.

Impartiale, elle dénonçait les atteintes aux droits humains, commis aussi bien par les Russes que par les Tchétchènes. Son témoignage a joué un rôle capital dans les premières poursuites jamais engagées à l'encontre d'un policier russe, coupable de graves atteintes aux droits humains en Tchétchénie.

Les reportages de Anna, parus dans la *Novaïa Gazeta*, brossent le portrait impitoyable et tragique d'une armée russe à la dérive, en proie à une haine raciste à l'égard des Tchétchènes.

Très vite, les pages du journal ne suffiront plus à cette femme pour attirer l'attention du reste du monde sur les souffrances de la population tchétchène et sur les atteintes aux droits humains en Russie.

Elle va donc exprimer son témoignage et son opinion à travers des livres : « Tchétchénie, le déshonneur russe », « Voyage en enfer : journal de Tchétchénie », « La Russie selon Poutine », « Douleuruse Russie ».

Après avoir dénoncé le scandale de la guerre en Tchétchénie, Anna dans son livre « La Russie selon Poutine » dresse un portrait douloureux de ses concitoyens, le cynisme des nouveaux riches, le mépris du pouvoir pour les victimes de ses erreurs, le désarroi des simples gens, la dignité galvaudée de ceux qui s'efforcent, malgré les difficultés et les avanies, de servir honorablement leur patrie, bref, l'inhumanité du régime russe et de Poutine.

Les menaces de mort et les actes d'intimidations n'avaient jamais dissuadé cette défenseure des droits humains de continuer son œuvre pour la liberté et la paix. Les ennemis des valeurs humaines l'avaient même jetée dans une fosse et soumise à des violences et humiliations sans réussir à émousser sa détermination.

La tentative d'empoisonnement dont elle avait été victime à bord d'un avion alors qu'elle se rendait à Beslan, ne l'avait pas non plus contrainte à renoncer à ses convictions. Les bourreaux de la liberté d'expression et de la presse avaient pensé que la mort allait la faire taire.

Et je ne pense pas qu'ils aient réussi !

Puisque la mort de cette héroïne parle encore !

Les auteurs du meurtre de Anna n'ont voulu qu'une seule chose, assassiner la liberté d'expression

Anna dénonçait les tueries délibérées, la torture et la barbarie en Tchétchénie. Elle exprimait à travers les colonnes de la *Novaïa Gazeta* et dans ses livres sa pensée, ses idées, son opinion sur « la sale guerre » et le recul de la Russie avec Poutine.

La liberté d'expression affichée, son grand sens de répandre l'information sur ce qu'elle voyait sur le terrain, gênaient, dérangent les auteurs de ces actes.

Lors de la sortie de son livre en français « La Russie selon Poutine », Anna donnait les raisons pour lesquelles elle n'aimait pas Poutine. « *Le pays (La Russie) se développe selon un schéma qui est celui de l'enrichissement des oligarques et des millions de personnes qui sont de plus en plus pauvres.* » www.rfi.fr

Dans un pays, voulu aujourd'hui autocratique, où les citoyens sont réduits à de simples sujets, où l'opposition a disparu et où « *personne n'ose plus critiquer même du bout des lèvres le Président* » (Daniel Desesquelle, www.rfi.fr), Anna osait parler haut et fort.

Cette petite femme, seule, frêle, aux cheveux blancs, usée avant l'âge, effrayait. Elle allait publier un article sur les tortures en Tchétchénie avec à l'appui des photos et de nombreux témoignages sur les méthodes musclées de Ramzan Kadyrov, Premier ministre de la Tchétchénie, homme de paille du Kremlin.

Anna donnait un bien mauvais exemple, « *seule la mort pouvait l'obliger à se taire* » (La Croix du 19/10/06).

Le meurtre de Anna Stepanovna Politkovskaïa est une atteinte à la liberté d'expression et plus encore à la liberté de la presse, une censure extrême. Un sérieux coup est porté à ce droit en Russie.

En effet, aux yeux de ceux qui l'ont lâchement assassinée, Anna incarnait l'article 19 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Cet article dispose que :

« *Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.* »

Anna, par son courage, son intrépidité, donnait une résonance spéciale et bruyante au contenu du droit à la liberté d'expression et de la presse, également consacré par l'article 19 du Pacte International relatif aux droits civils et Politiques du 16 décembre 1966 qui dispose :

« *Toute personne a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.* »

L'assassinat de cette héroïne, qui cherchait sur le terrain les informations et les répandait « sous forme orale, écrite » vise à tuer le droit à la liberté d'expression et la liberté de la Presse en Russie.

« *Ce meurtre est le signal d'une crise majeure concernant la liberté d'expression en Russie.* » Thomas Hammarberg, Commissaire européen aux Droits de l'Homme.

Et pourtant, la Constitution de la Russie dispose dans son article 17-1 que « *Dans la Fédération de Russie sont reconnus et garantis les droits et libertés de l'homme et du citoyen conformément aux principes et normes universellement reconnus du droit international et en conformité avec la présente Constitution* ».

L'article 29 de la même Constitution renchérit :

« *1. À chacun est garanti la liberté de pensée et de parole.*

(...)

3. Nul ne peut être contraint d'exprimer ses opinions et convictions ou de les renier.

4. Chacun a le droit de rechercher, d'obtenir, de transmettre, de produire et de diffuser librement des informations par tout moyen légal...

5. La liberté de l'information de masse est garantie. La censure est interdite. »

Ceux qui ont tué Anna ont méprisé l'article 19 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme ;

Ceux qui ont tué Anna ont passé outre l'article 19 du Pacte International relatif aux droits civils et politiques ;

Ceux qui ont assassiné Anna ont violé les articles 17 et 29 de la Constitution de la Russie.

Ils ont tué Anna, ils voulaient être sûrs qu'elle ne parlerait plus.

Ils lui ont tiré plusieurs balles dans la tête et dans le cœur.

Et pourtant sa mort parle.

Anna n'était pas de ceux qui oublient les souffrances des opprimés ;

Beaucoup ont peut-être oublié la guerre en Tchétchénie ;

Anna ne l'avait jamais oubliée,

N'oublions pas son combat.

Bien des regards se sont détournés des victimes de la guerre en Tchétchénie,

Anna n'avait jamais détourné son regard,

Braquons nos regards sur la Tchétchénie.

Bien des gens ont fermé les yeux sur les violations des droits humains en Russie !

Anna n'a jamais fermé ses yeux sur les blessures ouvertes par la guerre,

Ouvrons nos yeux sur les souffrances de la Tchétchénie et de la Russie.

Ils ont tué Anna.

Et pourtant la mort de Anna parle !

Elle parle ! Elle résonne !

Oui, elle résonne comme la victoire d'une martyre !

Mesdames, Messieurs,

Nous parlons souvent des droits humains.

Combien d'entre nous sont capables de donner en sacrifice leur vie ?

Anna a accepté de donner sa vie, de faire le sacrifice suprême.

Sinon, elle aurait pu quitter la Russie, se taire, abandonner les populations tchéchènes et russes à leur sort.

Mais elle avait très tôt compris que la liberté d'expression et de la presse, l'indépendance des médias, sont indispensables au rétablissement de la justice et de la paix là où les droits humains sont bafoués.

Sa victoire, c'est d'avoir regardé le mal droit dans les yeux et d'avoir dit non.

Quel hommage rendre à cette valeureuse dame si ce n'est de dire nous aussi non !

Non aux graves atteintes aux droits humains en Tchétchénie et en Russie.

Non aux coups et assauts des prédateurs de la Presse contre cette dernière.

Toi qui crois en les valeurs défendues par Anna Stepanovna Politkovskaïa,

Veille à ce que la lumière, l'espoir qu'elle avait allumés dans le cœur des habitants des zones de combat en

Tchéchénie, des camps de réfugiés au Dhagestan et en Ingouchie, ne s'éteignent jamais ;

Veille à ce que le crime de Anna ne reste point impuni !

Car, traditionnellement, en Russie, les crimes restent impunis.

Que par ton courage et ta détermination, l'impunité cesse !

Et si ta douleur est vive,

« Pleure, Ami pleure

Mais après avoir pleuré, lève la tête et dis non ! »

François Sengat Kouo, « Souvenirs ».

Garde toujours à l'esprit que *« Toute censure est un aveu : on ne ferme que la bouche qui dit la vérité »* Pierre Gripari.

Et l'assassinat de Anna est un aveu !

« Ai-je peur ?

L'État liquidera ou empoisonnera tous ceux qui ne sont pas les "nôtres". Je refuse de me cacher et d'attendre dans ma cuisine des jours meilleurs, comme le font les autres. »

Anna l'avait prédit !

Akpéné KPEGBA-ACOUETÉY